

**L'hon. M. Harris:** Je suppose que l'honorable député se rend compte que ses observations sont irrégulières. La Chambre s'est déjà prononcée sur la question.

**M. Macdonnell:** Le président pourra me le dire si j'enfreins le Règlement. J'ai presque fini. Voici ces trois raisons: (1) le budget étant de près de cinq milliards, il saute aux yeux qu'un peu plus d'efficacité rapporterait de gros dividendes; (2) aux États-Unis, ce plan a été adopté et a donné des résultats satisfaisants; (3) deux de nos ministères l'ont adopté et l'ont jugé opportun.

Si le Gouvernement n'est pas disposé à demander de l'aide de l'extérieur,—soit dit en passant, je voudrais que ses spécialistes soumettent leurs commentaires sur l'organisation actuelle et sur les rapports entre le Conseil du Trésor et le ministère,—je propose, à la lumière de l'expérience que j'ai acquise au comité, que le Gouvernement étudie de très près les rouages du Conseil du Trésor car, d'après ce que j'ai pu constater à la suite des dépositions qui nous ont été soumises, il n'assume pas, à l'heure actuelle, de véritables responsabilités. On ne sait pas sur qui retombe vraiment la responsabilité. A mon avis, c'est la critique la plus sévère qu'on puisse formuler contre un organisme.

**M. Jones:** Monsieur le président, je veux soulever une question dont j'ai été saisi par diverses municipalités de la Colombie-Britannique. Je crois comprendre que, d'une façon générale, les municipalités de l'Ontario et de l'Ouest souhaitent vivement que cette question soit portée à l'attention du ministre. Il s'agit d'appliquer de nouveau la loi sur l'aide aux améliorations municipales. Cette loi figure toujours à nos statuts, mais elle est inopérante depuis quatorze ou quinze ans.

Nous avons là une loi qui a été très utile. Elle a permis à des municipalités aux finances mal assises d'emprunter à 2 p. 100 pour l'exécution d'entreprises rentables. Le principal et l'intérêt ont été remboursés à l'égard de chaque prêt, sans la moindre exception. C'est pourquoi on s'explique difficilement l'hésitation du ministère à maintenir cet excellent service envers les municipalités.

Chacun le sait, la population de la Colombie-Britannique a presque doublé depuis dix ans. Les municipalités se trouvent dans une situation difficile, étant donné que la superficie de la région primitivement constituée en corporation municipale n'a pas augmenté, et un lourd fardeau pèse sur le petit nombre de propriétaires fonciers qui doivent faire les frais plus élevés de l'enseignement et des services municipaux en général. Tout accroissement de la population ne se traduit pas

[M. Macdonnell.]

nécessairement par l'augmentation de la population des villes existantes. Je suis allé récemment en dehors de Vancouver où se construit une région entièrement nouvelle. On comprend que, puisque ceux qui s'installent là ne font pas partie d'une collectivité organisée, ils ne peuvent obtenir de crédit. Il s'agit presque uniquement d'ex-militaires. Il faudrait qu'ils obtiennent les installations publiques, comme les égouts, les voies de circulation et tout ce qu'il faut dans une nouvelle ville. Mais, sans crédit et sans antécédents de ville établie, ces gens ont de la difficulté à emprunter.

Il faudrait, à mon avis, rouvrir ce fonds pour venir en aide à ces municipalités et leur permettre d'emprunter à 2 p. 100, alors que, sans cela, elles doivent s'adresser au marché de la finance et acquitter un intérêt de 5 ou 6 p. 100, parce qu'elles sont incapables d'offrir des garanties convenables.

Dans le moment, un montant de 30 millions est disponible en vertu de la loi et cette somme est gelée. Qu'on porte ce montant à 100 millions dès maintenant et qu'on rouvre la caisse. Environ la moitié des villes de la Colombie-Britannique seraient heureuses d'emprunter une partie de cet argent. J'en sais qui auraient besoin d'un nouvel aqueduc. Elles se contentent d'un réseau de tuyaux et de barrages devenus désuets, parce qu'elles n'ont pas les fonds requis pour effectuer ces améliorations. Je songe ici à une ville qui emprunterait \$150,000; mais ses dirigeants n'osent pas s'adresser au marché libre, parce que la municipalité est déjà fort endettée à cause de la construction d'hôpitaux et d'autres initiatives.

Je prie donc le ministre d'étudier les dispositions de la loi, afin de se rendre compte du bien qu'elle a permis d'accomplir pendant qu'elle s'appliquait. Il constatera qu'elle a permis de réaliser des travaux publics et que les emprunteurs ont toujours fait leurs remboursements. Beaucoup de municipalités de la Colombie-Britannique ont demandé de bénéficier des avantages de cette loi. Je ne crois pas que le ministre ait eu le temps de constater exactement comment la loi a fonctionné, ni pourquoi les fonds ont été gelés. Cependant, je lui demande, au nom de ces villes, de songer à porter immédiatement la somme disponible de 30 à 100 millions et, de nouveau, de permettre aux municipalités d'emprunter au taux de 2 p. 100 à l'égard des entreprises rentables.

**M. Blackmore:** Monsieur le président, voici comment je voudrais aborder toute cette question du ministère des Finances: je crois que le seul moment que nous ayons au cours de l'année pour examiner réellement l'exposé budgétaire du ministre, c'est lorsque les